

Sibanye Stillwater Limited
Incorporated in the Republic of South Africa
Registration number 2014/243852/06
Share codes: SSW (JSE) and SBSW (NYSE)
ISIN – ZAE000259701
Issuer code: SSW
("Sibanye-Stillwater", "the Company" and/or "the Group")



Registered Address:

Constantia Office Park
Bridgeview House • Building 11 • Ground Floor
Cnr 14th Avenue & Hendrik Potgieter Road
Weltevreden Park • 1709

Postal Address:

Private Bag X5 • Westonaria • 1780

Tel +27 11 278 9600 • Fax +27 11 278 9863

Communiqué de presse

Sibanye-Stillwater poursuit la mise en œuvre de sa stratégie en matière de métaux pour batteries électriques en consentant une promesse unilatérale d'achat en vue de l'acquisition de l'usine hydro-métallurgique de nickel d'Eramet à Sandouville

Johannesbourg, 30 juillet 2021 : Sibanye-Stillwater (JSE: SSW et NYSE: SBSW) annonce avoir consenti une promesse unilatérale d'achat au groupe minier français Eramet SA (Eramet) en vue de l'acquisition de 100% d'Eramet Sandouville, une usine hydro-métallurgique de nickel située en Normandie (France), pour un prix d'environ 65M€* (« Opération »). La cession du site de Sandouville à Sibanye-Stillwater sera soumise aux instances représentatives du personnel dans le cadre du processus d'information-consultation, à la suite duquel Eramet exercerait son option de vente. Sous réserve, entre autres, de l'approbation par la Banque Centrale d'Afrique du Sud et d'autres autorisations réglementaires[#], il est envisagé que la finalisation de l'Opération puisse avoir lieu d'ici la fin d'année.

L'usine de Sandouville est située dans le cœur industriel de l'Europe, à proximité du Havre, second port industriel français et dispose ainsi d'un accès stratégique à de nombreuses infrastructures, en particulier des terminaux portuaires, voies ferrées et autoroutes facilitant à l'avenir l'approvisionnement des marchés européens. Les installations actuelles d'Eramet Sandouville comprennent une usine hydrometallurgique disposant d'une capacité de production annuelle de 12 000 tonnes de nickel metal et de 4 000 tonnes de sels et solutions de nickel de haute pureté, ainsi qu'environ 600 tonnes de chlorure de cobalt. Pour plus d'informations sur l'Opération, veuillez consulter <https://www.sibanyestillwater.com/news-investors/news/transactions/sandouville/>.

Thèse d'investissement

Cette Opération représente la deuxième étape dans la stratégie de Sibanye-Stillwater en matière de métaux pour batteries électriques, suite à l'investissement dans le projet d'hydroxide de lithium de Keliber annoncé en février 2021, en partenariat avec l'Etat finlandais et Finnish Minerals Group. Le site de Sandouville possède une expérience de premier plan dans son secteur d'activité et offre la polyvalence nécessaire au développement de la production de nickel, cobalt et lithium pour batteries électriques.

Après un audit concluant, l'acquisition de Sandouville est considérée comme un point d'entrée dans le secteur de l'enrichissement du nickel avec un risque industriel, commercial et financier maîtrisé. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur l'augmentation de la production conformément à la feuille de route établie par Eramet. Dans le cadre de l'analyse de l'Opération, Sibanye-Stillwater a réalisé, de plus, une étude d'opportunité afin de développer les installations de Sandouville vers la production de métaux spécifiques aux batteries électriques en parallèle de l'activité existante, permettant ainsi d'exploiter pleinement le potentiel du site. Un plan d'investissement détaillé sera communiqué ultérieurement.

Neal Froneman, Directeur Général de Sibanye-Stillwater, indique : "Nous sommes heureux de progresser dans la deuxième étape de notre stratégie en matière de métaux pour batteries, qui

constitue une étape importante nous permettant de renforcer notre exposition en aval de la chaîne de valeur. Eramet Sandouville est idéalement situé à proximité des marchés finaux européens et bénéficie d'une infrastructure logistique stratégique, nous permettant de tirer au mieux parti de nos relations commerciales existantes dans notre cœur de métier. Nous sommes impatients de travailler avec Eramet et les autorités françaises pour construire une plateforme de métaux pour batteries de premier plan en Europe."

** Sous réserve des ajustements de prix à la clôture*

Les autres conditions suspensives comprennent l'information et la consultation du Comité Social et Economique d'Eramet Sandouville, l'approbation par les autorités françaises du transfert des permis d'exploitation, le transfert des contrats commerciaux, la négociation des accords de détournement et l'approbation des autorités de contrôle des investissements étrangers. La Transaction n'est pas sujette aux autorisations des autorités de concurrence.

A propos du Groupe Sibanye-Stillwater

Sibanye-Stillwater est un leader mondial dans le domaine de l'extraction des métaux précieux. Le Groupe possède un portefeuille diversifié d'activités dans les métaux du groupe du platine (MGP) aux Etats-Unis et dans le Sud de l'Afrique, d'exploitation et de projets aurifères en Afrique du Sud, ainsi que des propriétés d'exploration de cuivre, d'or et de MGP en Amérique du Nord et du Sud.

Créé en 2013, le Groupe s'est développé et diversifié pour devenir l'un des principaux producteurs mondiaux de platine, de palladium et de rhodium et est également un producteur d'or de premier rang. Il produit aussi d'autres MGP, tels que l'iridium et le ruthénium, ainsi que du chrome, du cuivre et du nickel comme sous-produits.

Le Groupe n'est pas seulement présent dans l'extraction de MGP, mais il est aussi le leader mondial du recyclage et de la fonte de matériaux de convertisseurs catalytiques et de MGP usagés. En 2020, près de 24 tonnes de notre production totale de MGP ont été recyclées au sein de notre usine métallurgique de Columbus (Montana) de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible.

Sibanye-Stillwater est coté à la bourse de Johannesburg et à la bourse de New York avec une capitalisation boursière de 12 Md\$ (10 Md€). En 2020, Sibanye-Stillwater a généré un Excédent Brut d'Exploitation ajusté de 3 Md\$, un Flux de Trésorerie Disponible de 1,2 Md\$ et a annoncé un dividende de 729 M\$. Le Groupe affiche un bilan solide, avec notamment une position de trésorerie nette de 210 M\$ à fin 2020. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : <https://www.sibanyestillwater.com/>.

En février 2021, en investissant dans un projet d'hydroxide de lithium en Finlande, Sibanye-Stillwater a fait progresser sa stratégie de diversification globale visant à se positionner dans le secteur des métaux pour batteries électriques. Grâce à l'acquisition d'une part de 30% dans Keliber Oy, Sibanye-Stillwater détient désormais une participation conséquente dans le projet lithium de Keliber, actuellement en phase de développement dans la région de Kaustinen en Finlande. La deuxième étape, annoncée à la fin du mois de juillet 2021, concerne la signature d'une promesse unilatérale d'achat avec le groupe minier français Eramet en vue de l'acquisition de 100% de l'usine hydrométallurgique de Sandouville, spécialisée dans le traitement de nickel, et située en Normandie (France). Pour plus d'informations, veuillez consulter <https://www.sibanyestillwater.com/news-investors/news/transactions/sandouville/>.

Les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont au cœur des priorités du Groupe Sibanye-Stillwater. Notre vision est de créer une valeur supérieure pour toutes les parties prenantes grâce à l'exploitation de nos ressources minières. La gestion durable de nos opérations fait partie intégrante de notre capacité à obtenir et maintenir notre permis social, nécessaire à la poursuite de nos activités et à la création de valeur à long-terme pour toutes nos parties prenantes, y compris nos collaborateurs, les communautés locales où nous opérons, les gouvernements et nos actionnaires.

Nos valeurs CARES – engagement, responsabilité, respect et sécurité – sont au cœur de notre approche de la durabilité. Ces valeurs soutiennent la sûreté de nos activités, permettent la croissance, étayent notre stratégie commerciale et favorisent la compétitivité ainsi que le succès. Nos valeurs sont intégrées dans notre travail au quotidien et sont renforcées par une communication, une éducation et une formation continues.

Nous représentons notre engagement envers nos valeurs CARES par l'arbre indigène sud-africain Umdoni. Nos valeurs CARES sont les racines fondamentales de notre organisation, qui constituent une base solide pour la manière dont nous menons nos activités. Le tronc de l'arbre représente la force matérielle de l'entreprise et les feuilles représentent toutes nos parties prenantes. Les graines et les fruits de l'arbre signifient les différents avantages et la valeur que notre succès apportera à ces parties prenantes. Pour plus d'informations sur l'ESG du groupe, veuillez consulter le <https://www.sibanyestillwater.com/sustainability/>.

Contact Relations Investisseurs :

E-mail: ir@sibanyestillwater.com

James Wellsted

Directeur des Relations Investisseurs

Tél: +27 (0) 83 453 4014

Sponsor : J.P. Morgan Equities South Africa Proprietary Limited

Conseil financier : Ondra France

Conseil juridique : Clifford Chance Europe LLP

Due diligence financière : EY & Associés

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse comporte des déclarations prospectives au sens des dispositions relatives au safe harbor prévu par le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations prospectives, qui concernent entre autres les déclarations relatives à Sibanye Stillwater Limited (« Sibanye-Stillwater » ou « le Groupe »), ses positions financières, sa stratégie, ses plans et les objectifs du management pour les opérations futures, sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'hypothèses et reflètent les attentes actuelles du management de Sibanye-Stillwater. Toute déclaration autre que les déclarations de faits avérés incluse dans ce communiqué peuvent être des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent également être identifiées par l'utilisation de termes tels que « s'attend à », « espère », « anticipe », « a l'intention de », « prévoit », « croit », « recherche », « estime », « projette » ou par l'utilisation d'autres termes similaires ou l'emploi du futur. Des déclarations prospectives peuvent également être formulées dans d'autres rapports, présentations, ou documents fournis aux actionnaires ainsi que dans des communiqués de presse. Ces déclarations prospectives reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient rendre les résultats actuels sensiblement différents des résultats futurs, des performances ou des réalisations expressément ou implicitement prévus dans ces déclarations. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations.

Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels de Sibanye-Stillwater diffèrent sensiblement de ceux des déclarations prospectives comprennent, entre autres, nos perspectives commerciales futures, nos positions financières, notre situation d'endettement et notre capacité à réduire le levier d'endettement, les conditions commerciales, politiques et sociales aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Zimbabwe et ailleurs ; les plans et objectifs de la direction pour les opérations futures ; notre capacité à obtenir les avantages de tout accord d'approvisionnement ou d'extraction ou de tout financement de pipeline ; notre capacité à assurer nos engagement envers les porteurs d'instruments obligataires ; les changements d'hypothèses sous-tendant l'estimation par Sibanye-Stillwater de ses réserves et ressources minérales actuelles ; la capacité à atteindre les efficacités anticipées et autres économies de coûts en rapport avec les acquisitions passées, en cours et futures, ainsi qu'avec les opérations existantes ; notre capacité à atteindre une production en régime constant au projet Blitz ; le succès de la stratégie commerciale de Sibanye-Stillwater ; les activités d'exploration et de développement ; la capacité de Sibanye-Stillwater à se conformer aux exigences en matière d'exploitation durable ; les changements dans le prix du marché de l'or, des métaux du groupe du platine et/ou de l'uranium ; l'apparition de risques associés à l'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert de l'or, des métaux du groupe du platine et de l'uranium ; l'apparition d'interruptions de travail et d'actions industrielles ; la disponibilité, les conditions et le déploiement du capital ou du crédit ; les changements dans les réglementations gouvernementales pertinentes, en particulier les réglementations environnementales, fiscales, de santé et de sécurité et les nouvelles législations affectant l'eau, l'exploitation minière, les droits miniers et la propriété des entreprises, y compris toute interprétation de celles-ci qui peut faire l'objet d'un litige ; l'issue et les conséquences de tout litige ou procédure réglementaire potentiel ou en cours ou d'autres questions environnementales, de santé et de sécurité ; les interruptions, les contraintes et les augmentations de coût de l'énergie ; les pénuries de la chaîne d'approvisionnement et les augmentations du prix des intrants de production ; les fluctuations des taux de change, les dévaluations de devises, l'inflation et d'autres politiques monétaires macroéconomiques ; la survenance d'arrêts temporaires des mines pour des incidents de sécurité et des travaux de maintenance non planifiés ; la capacité à embaucher et à conserver des cadres supérieurs ou un nombre suffisant d'employés techniquement qualifiés, ainsi que leur capacité à obtenir une représentation suffisante des Sud-Africains historiquement défavorisés aux postes de direction ; la

défaillance des systèmes de technologie de l'information et de communication ; l'adéquation de la couverture d'assurance ; toute agitation sociale, maladie ou catastrophe naturelle ou d'origine humaine dans les établissements informels situés à proximité de certaines des opérations de Sibanye-Stillwater ; et l'impact du VIH, de la tuberculose et de la propagation d'autres maladies contagieuses, telles que le coronavirus ("COVID-19"). De plus amples détails sur les risques et incertitudes potentiels affectant Sibanye-Stillwater sont décrits dans les documents déposés par Sibanye-Stillwater auprès de la Bourse de Johannesburg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, notamment le Rapport Annuel Intégré 2020 et le Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du contenu. Sibanye-Stillwater décline expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif (sauf dans la mesure où la loi l'exige).